

# Délibération n°2025-089

## Conseil d'Administration

Formation plénière  
Séance du 12 décembre 2025

### Point de l'ordre du jour n°8 :

#### **Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – commission du 6 novembre 2025**

**VU** la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

**VU** le Code de l'Education, et plus particulièrement son article D841-11 ;

**VU** la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

**VU** la délibération 2023-05 du 17 février 2023 du Conseil d'Administration relative à la Commission en charge du suivi de la partie associative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

**VU** les statuts de l'Université ;

**VU** la proposition de la commission FSDIE du 6 novembre 2025 ;

**VU** l'avis rendu par la CFVU en date du 8 décembre 2025 ;

La loi du 8 mars 2018 a assujetti chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur à l'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), notamment destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Au minimum 30 % du montant reçu annuellement au titre de la CVEC doit être consacré à des projets portés par des associations étudiantes ainsi qu'aux actions sociales à destination des étudiants menées par les universités.

La commission FSDIE fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, auditionne les porteurs de projets et propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Suite au dépôt d'un nombre inhabituellement élevé de dossiers de demandes de subventions pour la commission FSDIE du 23 octobre dernier, une réunion supplémentaire de la commission a été exceptionnellement organisée le 6 novembre 2025 pour permettre la réalisation de toutes ces initiatives associatives étudiantes.

Les 11 subventions proposées pour les projets retenus, pour un montant total de 23 500€, figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs étudiants suite à la réunion du 6 novembre 2025 de la commission FSDIE de l'établissement.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	7
Total :	29

#### **Décompte des votes :**

Abstentions :	0
Votants :	29
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	0

**La délibération est adoptée.**

Fait à Orléans, le 15 décembre 2025

Le Président de l'Université



Eric BLOND

**DELAI DE RECOURS :** En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

## Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2025/2026 - Commission FSDIE du jeudi 6 novembre 2025

Associations étudiantes	Intitulés des projets retenus	Subventions proposées par la commission
<b>ACUO - Cheerleading</b>	Participation d'une équipe à la compétition Ferocity 30 mai 2026 - Palais des sports de Lyon	9 500€
<b>APAS'O (UFR ST)</b>	Organisation de la Nuit du Basket Fauteuil - 11 mars 2026 Gymnase universitaire - Campus de La Source	1 000€
<b>BDE GMP (IUT d'Orléans)</b>	Organisation d'une course solidaire - 14 mars 2026 Campus de La Source	2 000€
<b>ÔCampus</b>	Enquête sociale étudiante Janvier à avril 2026	700€
	4 conférences sur l'innovation sociale année 2025-2026 - Campus de La Source	800€
	Organisation de l'ÔrlinzCup (4 dates) - année 2025-2026 Gymnase universitaire - Campus de La Source	1 200€
<b>ÔFestôche</b>	Organisation du festival de musique ÔFestôche 10 avril 2026 - esplanade du château de La Source - subvention complémentaire	5 400€
<b>Orléoquence</b>	Organisation du Derby de la Loire Janvier et février 2026 - Orléans, Tours et Nantes	800€
	Participation aux concours et formations de la Fédération Française de Débat Novembre 2025 à juin 2026 - Paris	1 000€
<b>Unis à IDF (Institut de Français)</b>	Animations culturelles - 2 <sup>e</sup> semestre 2025-2026 Foyer de la résidence des Ormes - Campus de La Source	700€
	« Média IDF » - création du site web de l'association	400€
<b>Total</b>	<b>11 projets</b>	<b>23 500€</b>